

Romont - Conseil général du 5 juin 2025



Point : 7

Sujet : Détermination du nombre de conseillers·ères communaux·ales

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,
Chères ers collègues,

Le groupe Les Vert·e·s souhaite conserver le nombre actuel de sièges à l'exécutif de notre commune.

Même avec 6'000 habitants, Romont reste une petite ville. Pourtant, dans son conseil général, on trouve aujourd'hui sept partis. Ce sont autant de futurs différents pour Romont.

Nous jugeons adéquate la représentation actuelle des différents groupes politiques au sein du Conseil communal.

Nous sommes d'avis que la charge de travail actuelle ne plaide pas en faveur d'une diminution de ses représentants.

Une réduction du nombre de sièges à l'exécutif ne ferait qu'exclure les partis les plus modestes. C'est bien l'inverse que nous devrions faire : intégrer de nouvelles idées et tendances pour mieux nous développer.

Il est essentiel de maintenir une représentativité de toutes les idées.

Faut-il le rappeler, le développement prôné par la majorité durant les vingt dernières années a transformé notre canton en dortoir et vidé les caisses de bon nombre de communes, surtout dans le sud. Romont n'échappe pas à cette tendance. Il s'agit d'un exemple parmi d'autres de ce qu'une politique plus équilibrée aurait pu éviter.

Ainsi, nous ne souhaitons pas entrer en matière sur la proposition du conseil communal et la rejeterons si elle nous est imposée.

Merci pour votre attention

Fabrice Corbat, pour le groupe Les Vert·e·s